



CTT LIMAL-WAVRE asbl

19ème GRAND CRITERIUM SERIE B

DIMANCHE 31 AOÛT 2025

Toutes les séries MESSIEURS sont organisées, les DAMES participent au tournoi avec leur classement 'messieurs'

RÈGLEMENT :

- 1) Le CTT Limal-Wavre organise son 19ème critérium annuel de tennis de table le dimanche 31 août 2025 au Hall des Sports de Limal, rue Charles Jaumotte 156 à 1300 Limal.
- 2) Le critérium est ouvert aux joueu.ses.rs affiliés à la FRBTT ou à une autre fédération reconnue par l'ITTF. Dans chaque série organisée, des prix en espèces récompenseront les meilleurs.
- 3) Le critérium se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT.
- 4) Le critérium est autorisé sous le n° TRBBW005.
- 5) Il sera fait usage de 34 tables de couleur verte et de balles plastiques de couleur blanche de marque Joola.
- 6) Toutes les séries se joueront en poules initiales de 4 joueu.ses.rs, les 3 premi.ères.ers de chaque poule étant qualifié.e.s pour le tableau final qui se disputera en élimination directe immédiatement après les poules jusqu'à la finale (pas de fastidieuse attente).

ATTENTION : LES INSCRIPTIONS SONT LIMITÉES À UN MAXIMUM DE 136 JOUEU.SES.RS LE MATIN (séries « E » et « C » confondues) ET 136 L'APRÈS-MIDI (séries « NC », « D » et « B » confondues)

- 7) Un.e joueu.se.r peut s'inscrire dans maximum 2 séries : celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, on est tenu de participer effectivement à la série de son classement.
- 8) Le droit d'inscription est de 8 € pour une série, 15 € pour deux séries. Celui-ci sera payé sur place.
- 9) **Inscriptions criterium B : uniquement via le lien : <https://www.tournois-bbw.be>.**
Attention : l'activation Fédération 2025-2026 confirmée par le secrétaire est requise !
En cas de problème une seule adresse mail : cpa.bbw0@gmail.com.
Date limite des inscriptions : le JEUDI 28 AOÛT à minuit.
Personne de contact le jour de la compétition : le juge-arbitre : SMETS Alexandre, mail alx.smets@gmail.com, tél +32485847575.
- 10) Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- 11) **HORAIRE : présence obligatoire ½ heure avant sa série sous peine d'être scratché.e.**
09:00 h : **série E** et **série C**. Les finales sont prévues à 14:30 h.
14:00 h : **série NC**. Finale prévue vers 18:30 h.
15:00 h : **série D**. Finale prévue vers 22:00 h.
15:30 h : **série B**. Finale prévue vers 22:00 h.
L'élaboration des tableaux se fera le vendredi 29 août à 18:00 h au local du club organisateur.



- 12) Le juge-arbitre SMETS Alexandre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.
- 13) Le Directeur du critérium est SINE Bernard, président du club organisateur.
- 14) Les derniers de poules ainsi que chaque perdant lors du tableau final sont tenus d'arbitrer le match suivant : **tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de € 15,00.**
- 15) **Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de € 25,00 €. Jouer dans une autre série sans participer à la série de son classement est également sanctionné d'une amende de € 25,00.**
- 16) Lors d'un événement tous les matchs doivent être effectivement joués. Un joueur présent est sanctionné s'il ne dispute pas un ou plusieurs matchs, à moins qu'il n'envoie une attestation médicale endéans les 48 heures après l'événement au juge arbitre ou à toute autre personne désignée pour ce fait par le comité compétent. S'il ne présente pas d'attestation médicale dans les délais, les matchs non joués seront enregistrés comme défaites. Le joueur dont l'adversaire a déclaré WO sans attestation médicale qui justifie son abandon, se verra attribuer une victoire sur sa fiche individuelle.
- 17) Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de € 10,00, même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- 18) Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.
- 19) Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

Une restauration sera assurée à la cafétéria tout au long de la journée.

Rappel : chaque série est limitée (voir plus haut): n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

SINE Bernard